

Notice: Information de l'utilisateur

Nux vomica-Homaccord solution buvable en gouttes

Nux vomica D2, Nux vomica D10, Nux vomica D15, Nux vomica D30, Nux vomica D200, Nux vomica D1000, Bryonia D2, Bryonia D6, Bryonia D10, Bryonia D15, Bryonia D30, Bryonia D200, Bryonia D1000, Lycopodium clavatum D3, Lycopodium clavatum D10, Lycopodium clavatum D30, Lycopodium clavatum D200, Lycopodium clavatum D1000, Colocynthis D3, Colocynthis D10, Colocynthis D30, Colocynthis D200.

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 2 semaines.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que Nux vomica-Homaccord gouttes et dans quels cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Nux vomica-Homaccord gouttes
3. Comment prendre Nux vomica-Homaccord gouttes
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver Nux vomica-Homaccord gouttes
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. Qu'est-ce que Nux vomica-Homaccord gouttes et dans quels cas est-il utilisé

Nux vomica-Homaccord est un médicament homéopathique contenant des composants traditionnellement utilisés

- pour le traitement symptomatique des troubles fonctionnels du système gastro-intestinal, tels que les sensations de brûlure dans les cas de gastrite, les brûlures d'estomac, les indigestions, les nausées, la dyspepsie, la constipation, la diarrhée et les ballonnements, par exemple après les repas.
- pour soutenir la fonction hépatique après qu'un médecin ait écarté la possibilité d'une affection grave.

Ce médicament homéopathique est utilisé selon les principes de la médecine biorégulatoire.

Vous ne pouvez pas prendre ce médicament pendant plus de 14 jours sans consulter un médecin. Il est également important que vous arrêtiez le traitement dès que vos symptômes ont disparu. Votre plainte ne diminue-t-elle pas, voire empire-t-elle ? Contactez votre médecin.

2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre Nux vomica-Homaccord gouttes

Ne prenez jamais Nux vomica-Homaccord

si vous êtes allergique aux substances actives ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre Nux vomica-Homaccord gouttes.

Consultez immédiatement votre médecin si

- les symptômes s'aggravent pendant l'utilisation du médicament.
- vous souffrez d'une jaunisse, qui rend votre peau et le blanc de vos yeux jaunes (ictère).
- un changement de la couleur de l'urine ou des selles se produit.

Autres médicaments et Nux vomica-Homaccord

Informez votre médecin ou pharmacien si vous utilisez, avez récemment utilisé ou pourriez utiliser tout autre médicament. Aucune interaction avec d'autres médicaments n'est connue à ce jour.

Nux vomica-Homaccord avec des aliments et boissons

Selon les données connues, ce médicament peut être utilisé en association avec des aliments et des boissons.

Grossesse, allaitement et fertilité

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Il n'existe pas de données concernant l'effet de Nux vomica-Homaccord gouttes sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement. Aucun effet sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement n'est attendu dans la mesure où les dilutions homéopathiques des composants de ce médicament ne présentent aucune toxicité connue. Pour autant que l'on sache, Nux vomica-Homaccord gouttes peut être utilisé, selon la posologie indiquée, au cours de la grossesse et de l'allaitement.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Il n'existe pas de données indiquant que Nux vomica-Homaccord gouttes puisse altérer l'aptitude à conduire ou à utiliser des machines.

Nux vomica-Homaccord contient de l'éthanol

Ce médicament contient 138 mg d'alcool (éthanol) par dose de 10 gouttes (28% p/v). La quantité en dose de 10 gouttes de ce médicament équivaut à moins de 4 ml de bière ou 2 ml de vin.

La faible quantité d'alcool contenue dans ce médicament n'est pas susceptible d'entraîner d'effet notable.

3. Comment prendre Nux vomica-Homaccord gouttes

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

Posologie pour adultes :

Dose habituelle : prendre 10 gouttes 3x par jour.

Dans les conditions aiguës : prendre 10 gouttes toutes les ½ heures à 1 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 10 gouttes 12x par jour).

Posologie pour population pédiatrique :

Enfants et adolescents de 12 à 18 ans :

Dose habituelle : prendre 10 gouttes 3x par jour.

Dans les conditions aiguës : prendre 10 gouttes toutes les ½ heures à 1 heures, puis passer à la dose habituelle (maximum 10 gouttes 9x par jour).

Enfants de 6 à 11 ans :

Prendre 7 gouttes 3x par jour.

Enfants de 2 à 5 ans :

Prendre 5 gouttes 3x par jour.

Les gouttes peuvent être utilisées pures ou diluées dans une petite quantité d'eau, puis tenues dans la bouche pendant quelques secondes avant d'avaler.

Si vous avez pris plus de Nux vomica-Homaccord que vous n'auriez dû

Selon l'homéopathie, l'effet est lié à la dilution et non à la posologie. Si vous prenez plus de Nux vomica-Homaccord que la dose recommandée, l'effet ne sera pas plus fort.

En cas d'ingestion accidentelle du contenu entier de ce flacon, des signes de mouvements non coordonnés et des changements de comportement peuvent apparaître en raison de la teneur en éthanol.

Si vous avez utilisé trop de Nux vomica-Homaccord, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le centre Antipoison (070/245.245).

Si vous avez oublié de prendre Nux vomica-Homaccord

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre Nux vomica-Homaccord

L'arrêt du traitement n'entraîne pas d'effets particuliers.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde. Dans certains cas isolés, des allergies transitoires peuvent survenir.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via:

Agence fédérale des médicaments et des produits de santé

Division Vigilance

Boîte Postale 97

B-1000 BRUXELLES Madou

Site internet: www.notifieruneffetindesirable.be

e-mail: adr@afmps.be

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. Comment conserver Nux vomica-Homaccord gouttes

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation concernant la température. A conserver dans l'emballage d'origine. Conserver le flacon soigneusement fermé.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage après EXP. Les deux premiers chiffres indiquent le mois et les quatre suivants, l'année. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. Contenu de l'emballage et autres informations

Ce que contient Nux vomica-Homaccord

Les substances actives de 100 g de solution sont: Nux vomica D2, Nux vomica D10, Nux vomica D15, Nux vomica D30, Nux vomica D200, Nux vomica D1000, Bryonia D2, Bryonia D6, Bryonia D10, Bryonia D15, Bryonia D30, Bryonia D200, Bryonia D1000 à . 0,2 g; Lycopodium clavatum D3, Lycopodium clavatum D10, Lycopodium clavatum D30, Lycopodium clavatum D200, Lycopodium clavatum D1000, Colocynthis D3, Colocynthis D10, Colocynthis D30, Colocynthis D200 à 0,3 g.

Les autres composants (excipients) sont : eau purifiée, éthanol à 96 pour cent.

Aspect de Nux vomica-Homaccord et contenu de l'emballage extérieur

Solution buvable en gouttes.

Emballage de 30 ml et de 100 ml.

Voie orale/buccale.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Heel Belgium NV
Booiebos 25
B-9031 Drongen (Gent)
Tél.: 09/265 95 65
E-mail: info@heel.be

Numéro d'Autorisation de mise sur le marché

HO-BE506595

Mode de délivrance

Délivrance libre.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est septembre 2021.